

ASIE ET

| Environnement opérationnel |

L'Asie a été victime de crises humanitaires de grande ampleur en 2010, avec un déchaînement de violences au sud du Kirghizistan en juin et des pluies de mousson torrentielles qui ont causé les pires inondations des 80 dernières années au Pakistan. Le HCR a joué un rôle important, offrant aux populations touchées une assistance et une protection dont elles avaient grand besoin dans le cadre des efforts de secours de la communauté humanitaire.

Les mouvements migratoires mixtes continuent de figurer parmi les principales caractéristiques de la région, certaines personnes étant à la recherche de meilleures conditions de vie et d'autres fuyant des persécutions et des conflits. Dans un contexte où les préoccupations des États en matière de sécurité nationale et les relations bilatérales priment sur la protection des réfugiés, le HCR continue de plaider pour le respect de l'espace d'asile.

Le Pakistan et la République islamique d'Iran continuent d'accueillir quelques-unes des plus importantes populations réfugiées au monde : 1,7 millions de réfugiés afghans vivent au Pakistan et un autre million en Iran. Si les rapatriements librement consentis en direction de l'Afghanistan se sont sensiblement ralentis en 2009, où ils ont concerné quelque 57 580 personnes seulement, ils ont repris entre mars et août 2010, période durant laquelle plus de 100 000 réfugiés afghans ont regagné leur pays.

En mai 2009, la fin du conflit qui opposait depuis 26 ans les Tigres libérateurs de l'État tamoul au Gouvernement sri-lankais a entraîné des déplacements massifs de populations, causant une crise humanitaire de grande ampleur. L'année 2010 a été marquée par le retour progressif des déplacés, qui ont quitté les camps gérés par les autorités pour regagner leur lieu d'origine. En août 2010, ces camps n'abritaient plus que 35 000 personnes, contre 270 000 à la fin des hostilités.

En Asie du Sud-Est, dans un contexte complexe de mouvements migratoires mixtes, les préoccupations des

États pour la sécurité de leur territoire continuent de limiter la protection des réfugiés et l'espace d'asile. Le placement de plus en plus fréquent de réfugiés et de demandeurs d'asile, y compris d'enfants et d'autres personnes vulnérables, dans des centres de détention, constitue une tendance inquiétante. Le HCR continue de plaider en faveur d'un élargissement de l'espace de protection, d'un accès sans entrave à l'asile, de procédures de détermination du statut efficaces et équitables, et d'une augmentation des possibilités offertes, en matière de solutions durables, à toutes les personnes relevant de sa compétence en Asie. Dans le même temps, l'Organisation cherche à promouvoir la tolérance à l'égard des réfugiés et à inciter l'opinion publique à les soutenir, tout en mobilisant des fonds dans le secteur public comme dans le secteur privé.

Au nombre des événements positifs, mentionnons l'arrivée au Japon, en septembre 2010, d'un groupe de réfugiés originaires du Myanmar dans le cadre d'un programme de réinstallation. Quelques progrès modestes ont également été accomplis dans la protection des réfugiés et la résolution des problèmes d'apatridie en Asie centrale. Cependant, la dimension politique qui est conférée aux questions d'asile dans cette région, associée aux préoccupations de plus en plus vives des États pour la sécurité nationale, crée des obstacles importants à la protection des personnes relevant de la compétence du HCR dans cette région.

PACIFIQUE



Les violentes pluies qui ont déferlé sur le Pakistan en juillet 2010 ont causé des inondations sans précédent, submergeant de vastes étendues de territoire et emportant des villages entiers.

HCR / R. TABASSUM

| Priorités stratégiques en 2011 |

- Sauvegarder l'espace de protection et d'asile, y compris dans des contextes de mouvements migratoires mixtes et en milieu urbain

En 2011, le HCR entend promouvoir, en matière de protection, des approches régionales globales qui s'attaquent aux causes profondes dans les pays d'origine, tentent d'améliorer les conditions de séjour dans les pays d'asile et cherchent à élargir la gamme des solutions offertes aux personnes réfugiées dans la région. Un plaidoyer pour l'élargissement de l'espace humanitaire et une plus grande responsabilité des gouvernements dans la protection, notamment en ce qui concerne l'accès, les services essentiels et l'enregistrement, sera à la base de la stratégie du HCR.

Il a été difficile de préserver l'espace d'asile et de protection dans un certain nombre de grandes villes du continent asiatique, où les réfugiés urbains sont exposés à de nombreux risques, notamment en matière d'arrestation et de détention arbitraire, d'exploitation et d'agressions sexuelles, d'expulsion, de violences et de traite.

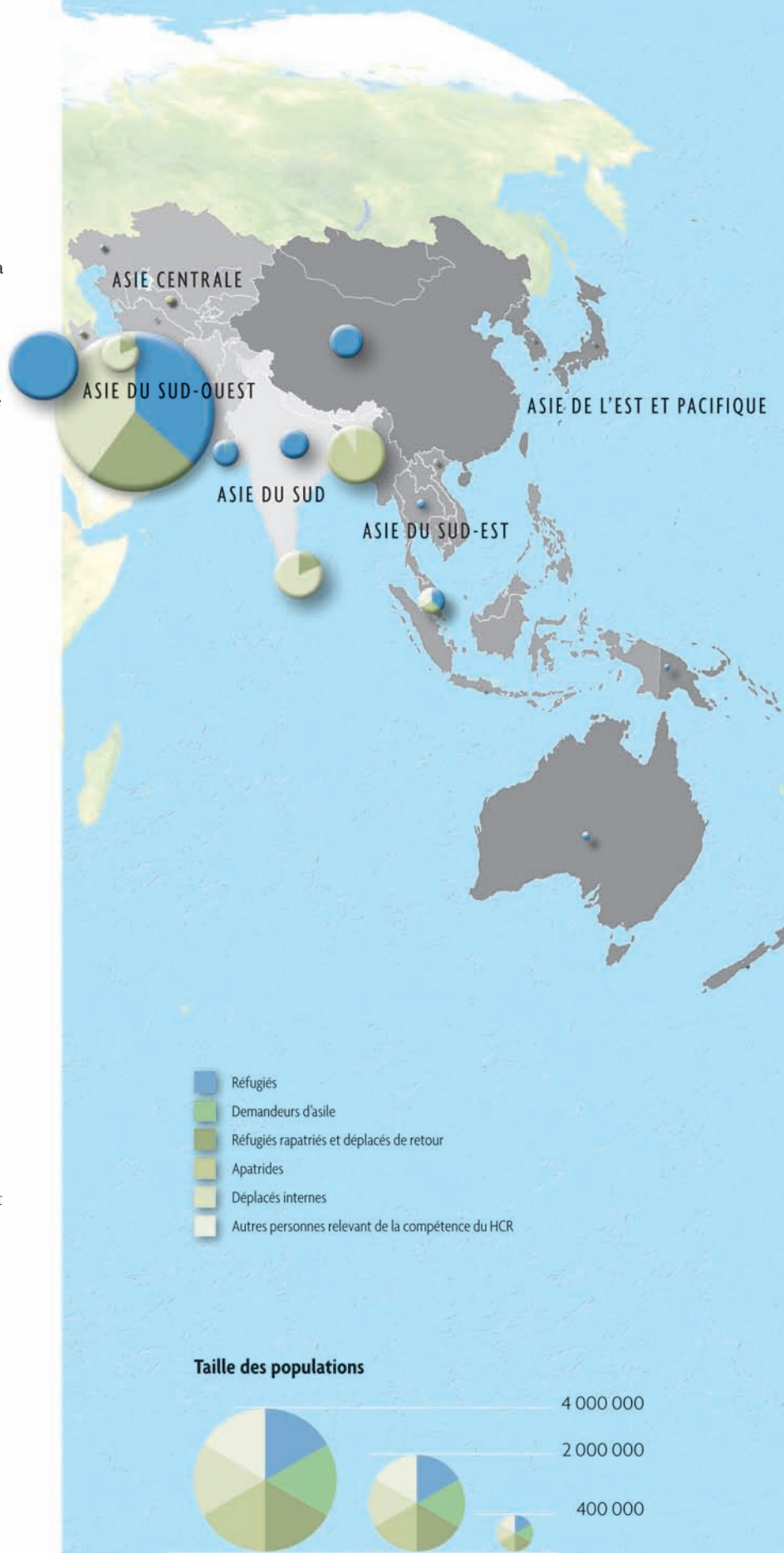
Conformément à la nouvelle politique de l'Organisation sur les réfugiés urbains, les bureaux du HCR situés en Inde, en République islamique d'Iran, en Malaisie et au Tadjikistan examineront les lacunes actuelles dans la protection des réfugiés urbains afin de mettre au point des stratégies prévoyant notamment un renforcement de l'autosuffisance. L'un des éléments clés de cette stratégie est l'établissement de nouveaux partenariats avec des intervenants non traditionnels, dont les ministères de la santé, de l'éducation et de la protection sociale, les autorités municipales et locales, y compris la police, et les ONG ayant l'expérience du développement communautaire.

En 2011, la stratégie de consolidation de l'espace d'asile en Asie centrale sera fondée sur les recommandations formulées lors de la future Conférence régionale sur la protection des réfugiés et les migrations internationales en Asie centrale. L'un des objectifs principaux de cette conférence est d'élaborer une stratégie de mise en œuvre du Plan d'action en dix points en Asie centrale, qui sera centrée sur la mise en place d'un système d'admission soucieux des besoins de protection.

- Trouver des solutions à la situation des populations réfugiées de longue date

La préservation de l'espace de protection et la mise en œuvre de solutions durables dans certaines des situations d'exil les plus prolongées demeureront prioritaires pour le HCR en Asie.

Une étape capitale a été franchie dans la prise en charge des besoins des réfugiés afghans en matière de protection et de solutions durables lorsque le Gouvernement du Pakistan a adopté,



en mars 2010, une stratégie de rapatriement et de gestion à leur intention. La stratégie accorde une attention nouvelle à la gestion des situations d'exil prolongées, envisageant la possibilité d'accorder le statut de migrant ainsi que diverses options en matière de visas et de délivrance de documents. Elle prévoit en outre de prolonger l'Accord tripartite et les attestations d'enregistrement concernant 1,7 million de réfugiés afghans jusqu'à la fin de l'année 2012. Enfin, elle comporte une opération de profilage démographique de la population afghane, mettant l'accent sur la protection.

Le HCR aidera les autorités à délivrer de nouvelles cartes aux membres non enregistrés des familles détentrices d'attestations et à distribuer environ un million de certificats de naissance à des enfants afghans enregistrés. Le Haut Commissariat continuera de mettre en œuvre son programme RAHA, destiné à soutenir les zones d'accueil de réfugiés ou touchées par leur présence.

En République islamique d'Iran, le HCR entretiendra un dialogue avec les pays donateurs intéressés et l'Équipe des Nations Unies dans le pays en vue de coordonner les initiatives internationales de financement destinées à appuyer les efforts actuels d'aide aux réfugiés. Cette initiative pourrait comprendre un programme destiné à offrir une aide au développement aux communautés qui accueillent des réfugiés, à l'instar du programme RAHA lancé au Pakistan. Au Bangladesh, l'Organisation poursuivra une stratégie intégrée pour assurer des conditions de vie plus équitables aux réfugiés enregistrés, aux personnes non enregistrées relevant de sa compétence et vivant hors des camps et à la population bangladaise résidant dans le district de Cox's Bazaar.

Le programme de réinstallation à grande échelle exécuté au profit des réfugiés bhoutanais accueillis dans des camps au Népal contribue à la résolution de cette situation d'exil prolongée. Le HCR intensifiera ses interventions auprès des autorités en vue d'améliorer les infrastructures des communautés d'accueil et d'étendre ainsi les services aux réfugiés restants. À cette fin, le Haut Commissariat travaillera avec le Gouvernement au regroupement progressif de la population des camps.

Les réfugiés originaires du Myanmar accueillis dans des camps en Thaïlande

endurent l'une des plus longues situations d'exil au monde. Le lancement en 2005 d'un programme de réinstallation pour les personnes admissibles au sein de ce groupe a apporté des solutions à plus de 65 000 individus et quelque 12 000 départs supplémentaires sont prévus en 2011. Cependant, il est peu probable que la population des camps diminue rapidement, en raison de l'afflux incessant de nouveaux arrivants. Le HCR poursuivra sa coopération avec les acteurs compétents afin d'appuyer des changements politiques visant à apporter des solutions à ces réfugiés et à élargir l'espace de protection.

○ *Garantir une protection et des solutions durables aux déplacés internes*

Depuis les violences qui ont éclaté au sud du Kirghizistan en juin 2010, quelque 225 000 déplacés internes ont regagné leur localité d'origine mais environ 75 000 personnes sont encore déplacées. Beaucoup sont toujours privées d'abri adéquat, en raison du manque de sécurité dans leur zone de retour. En tant que chef de file du module des abris et de la protection, le HCR contribue à l'exécution d'un programme d'abris d'urgence, ainsi qu'à la construction d'abris provisoires. Les activités de protection consistent notamment à délivrer de nouveaux papiers d'identité, documents d'état civil ou titres de propriété et à dispenser une aide juridique gratuite.

Suite à une requête du Gouvernement des Philippines, relayée par le Coordonnateur des secours d'urgence, le HCR intervient dans la crise provoquée par le déplacement interne de population à Mindanao, au sud des Philippines. Le Haut Commissariat a implanté une présence à Mindanao en ouvrant un bureau à Cotabato. Il entend également exécuter des projets à impact rapide, destinés à renforcer la protection, dans des lieux de déplacement et dans des zones de retour, en ciblant les personnes les plus vulnérables.

Au Pakistan, une grande partie des personnes touchées par les opérations militaires de 2009 auraient dû regagner leur domicile en 2010 ; cependant, en raison des inondations désastreuses de juin 2010, un nombre non négligeable d'entre elles continueront de vivre dans des familles d'accueil ou dans des abris

de fortune. L'engagement du HCR portera principalement sur les secteurs suivants : aide au retour, suivi de la protection, distribution d'articles non alimentaires (ANA) et abris d'urgence. Dans le même temps, les activités de secours auprès des victimes des inondations se poursuivront, en particulier dans les secteurs des abris, de la distribution d'ANA et de la protection.

À Sri Lanka, le HCR continuera à prodiguer une assistance humanitaire aux déplacés et aux populations de retour, en réorientant progressivement son action sur l'aide au rapatriement librement consenti des personnes réfugiées en Inde et ailleurs, qui devrait augmenter de manière significative. Les rapatriements connaîtront vraisemblablement une forte hausse en 2011. L'Organisation veillera également à ce que les problèmes de propriété foncière et immobilière soient traités de manière adéquate.

○ *Renforcer les capacités de protection dans les interventions en cas de catastrophe naturelle*

Après que le HCR ait pris la décision d'appuyer son appui et de diriger, selon les cas, le module interorganisations de protection dans les situations de catastrophe naturelle, la région a été victime de deux grandes crises, causées par des inondations aux Philippines en septembre 2009 et au Pakistan en juin 2010. L'expérience aux Philippines a montré que le HCR pouvait jouer un rôle utile en appuyant les interventions des autorités en cas de catastrophe naturelle, notamment en veillant à ce que les personnes les plus vulnérables reçoivent l'attention requise. Des partenariats efficaces avec les structures nationales et régionales de gestion des opérations en cas de catastrophe constitueront un élément clé des capacités d'intervention du HCR.

Dans les États insulaires du Pacifique, le HCR travaille avec des acteurs régionaux spécialistes de la gestion des risques liés aux catastrophes afin de renforcer la capacité collective d'intervention des Nations Unies en cas de catastrophe. En qualité de coresponsable du module de protection dans le Pacifique, le HCR appuiera les efforts visant à intégrer les considérations liées à la protection dans les interventions d'urgence menées pour répondre aux catastrophes naturelles dans cette région.

Informations financières

Le budget de la région de l'Asie et du Pacifique a nettement augmenté en 2009, en raison des importants programmes supplémentaires qui ont été mis en place pour venir en aide aux déplacés internes pakistanais et sri-lankais et qui se sont poursuivis en 2010. Deux autres programmes supplémentaires ont été créés en 2010 pour parer à la crise au Kirghizistan et pour apporter une aide d'urgence aux victimes des inondations au Pakistan. Le budget initial de 470 millions de dollars E.-U. a largement dépassé les 500 millions de dollars au troisième trimestre et cette hausse devrait se poursuivre au quatrième trimestre de 2010. Ces nouvelles opérations n'étaient pas prévues à l'époque où a eu lieu l'étude des programmes annuels pour 2011. Le budget annuel pour l'Asie, initialement fixé à 426,9 millions de dollars E.-U., devrait donc s'accroître sensiblement.

○ Maintenir les opérations dans les zones à haut risque

En Asie du Sud-Ouest, l'environnement opérationnel est dominé par une insécurité croissante, qui entrave l'accès aux bénéficiaires. En Afghanistan, la situation sécuritaire ne permet d'accéder qu'à la moitié du territoire environ. Au Pakistan, les inondations désastreuses ont causé des ravages dans des secteurs où la situation humanitaire était déjà précaire, limitant encore l'accès des organismes d'aide.

Compte tenu des impératifs de sécurité, le HCR s'efforcera de conserver sa souplesse opérationnelle, en s'attachant à transformer la nature de ses partenariats avec les acteurs locaux, et à reconnaître leurs compétences ainsi que leur avantage comparatif en ce qui concerne l'accès aux communautés touchées. Le renforcement des capacités des collaborateurs nationaux demeura également essentiel.

Opérant dans un environnement difficile en Afghanistan, où la frontière séparant le civil et le militaire est de plus en plus floue, le HCR continue de suivre une approche très méthodique, en exécutant ses programmes en fonction de choix mûrement réfléchis et stratégiques. Le Haut Commissariat cherche à envoyer des messages clairs sur sa fonction humanitaire et sur son impartialité, en vue de renforcer la sécurité de son personnel.

○ Réduire et prévenir l'apatridie et protéger les apatrides

L'Organisation redoublera d'efforts pour inciter les pays d'Asie centrale à adhérer aux traités internationaux protégeant les droits des apatrides. Elle préparera des plans d'action spécifiques pour chaque pays en se conformant à une stratégie régionale intégrée de prévention et de réduction de l'apatridie.

Au Népal, le HCR continuera à coopérer avec l'Équipe des Nations Unies dans le pays afin de promouvoir l'adoption de lois sur la citoyenneté en accord avec les normes

internationales. Le Haut Commissariat identifiera les personnes qui risquent tout particulièrement d'être privées de leur droit à la citoyenneté. Il leur dispensera un appui juridique et administratif pour les aider à obtenir une preuve de leur nationalité sous la forme de certificats de citoyenneté.

Les quelque 740 000 musulmans qui résident au nord de l'État de Rakhine, au Myanmar, et qui sont dépourvus de citoyenneté, ont toujours besoin d'une aide humanitaire. Le HCR s'efforcera d'améliorer l'accès aux services publics essentiels, tels qu'aux écoles et aux centres de santé, tout en menant des interventions de protection et en exécutant des programmes d'activités génératrices de revenus axés sur la collectivité. Le HCR a maintenu ses activités au nord de l'État de Rakhine avec l'appui de la communauté internationale et des autorités locales et continuera de se consacrer aux secteurs prioritaires que sont les services communautaires, l'éducation, l'eau et la santé.

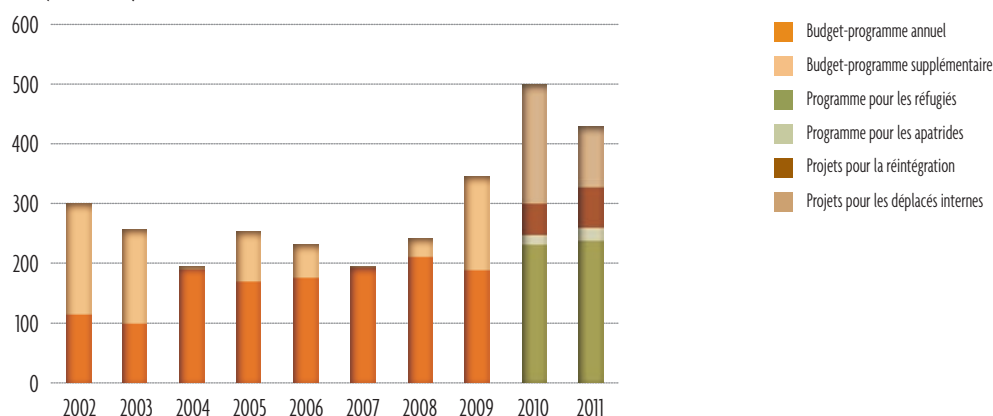
| Défis |

Le nombre d'adhésions à la Convention de 1951 est faible dans la région de l'Asie et du Pacifique et certains États signataires ont toujours des difficultés à honorer leurs obligations au titre de la Convention. S'il importe de reconnaître comme il se doit l'hospitalité témoignée par certains États non signataires, qui ont accueilli d'importantes populations réfugiées pendant de longues périodes, la précarité des conditions de protection des demandeurs d'asile dans la région contrarie les opérations du HCR et compromet le principe de non-refoulement.

La modification de l'environnement opérationnel du HCR, où les questions de sécurité et les préoccupations qui y sont liées doivent être prises en compte, suscite de nouveaux défis. De plus, la région est sujette aux catastrophes naturelles et en proie à une forte instabilité politique, deux caractéristiques qui peuvent solliciter très fortement les ressources du HCR et sa capacité de protection. ■

Budget du HCR en Asie et Pacifique 2002 - 2011

Millions (dollars E.-U.)



BUDGET DU HCR EN ASIE ET PACIFIQUE (DOLLARS E.-U.)

Opération	Budget révisé	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	Total
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets pour la réintégration	Projets pour les déplacés internes	
	2010	2011				
ASIE DU SUD-OUEST						
Afghanistan	106 256 686	31 739 109	0	45 070 684	23 326 337	100 136 130
Pakistan	190 034 475	42 724 345	815 199	22 373 910	46 251 697	112 165 151
République islamique d'Iran	37 018 562	39 951 111	0	0	0	39 951 111
Sous-total	333 309 723	114 414 565	815 199	67 444 594	69 578 034	252 252 392
ASIE CENTRALE						
Bureau régional au Kazakhstan ¹	4 131 110	5 189 160	1 493 118	0	0	6 682 278
Kirghizistan	12 232 559	2 064 966	407 745	0	0	2 472 711
Tadjikistan	1 286 362	1 698 956	175 042	0	0	1 873 998
Turkménistan	584 164	365 582	446 307	0	0	811 889
Sous-total	18 234 194	9 318 664	2 522 212	0	0	11 840 876
ASIE DU SUD						
Inde	9 931 150	12 275 445	94 177	0	0	12 369 622
Népal	14 641 283	16 399 714	1 367 774	0	0	17 767 488
Sri Lanka	39 748 309	8 952 733	0	0	18 218 961	27 171 694
Sous-total	64 320 743	37 627 892	1 461 951	0	18 218 961	57 308 804
ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE						
Bureau régional en Australie ²	1 334 301	1 822 508	0	0	0	1 822 508
Bureau régional en Chine ³	4 982 733	4 796 873	200 275	0	0	4 997 148
Japon	4 990 673	4 507 567	850 011	0	0	5 357 578
Mongolie	220 522	170 107	38 614	0	0	208 721
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 274 675	2 307 891	0	0	0	2 307 891
République de Corée	1 223 389	1 663 569	79 497	0	0	1 743 066
Activités régionales	150 000	200 000	0	0	0	200 000
Sous-total	14 176 294	15 468 515	1 168 397	0	0	16 636 912
ASIE DU SUD-EST						
Bangladesh	8 280 743	10 725 295	27 322	0	0	10 752 617
Cambodge	643 709	1 097 225	64 641	0	0	1 161 866
Indonésie	5 209 396	7 009 602	387 019	0	0	7 396 621
Malaisie	14 324 460	16 005 010	399 752	0	0	16 404 762
Myanmar	16 438 408	0	11 392 194	0	5 850 187	17 242 381
Philippines	2 856 017	749 691	1 111 905	0	7 702 483	9 564 079
Bureau régional en Thaïlande ⁴	20 538 948	24 316 807	988 878	0	0	25 305 685
Timor-Leste	339 890	330 016	78 826	0	0	408 842
Viet Nam	639 547	0	263 808	377 372	0	641 180
Sous-total	69 271 118	60 233 646	14 714 345	377 372	13 552 670	88 878 033
Total	499 312 071	237 063 282	20 682 104	67 821 966	101 349 665	426 917 017

¹ Inclut le Bureau du Coordinateur régional qui appuie les pays de la sous-région.

² Inclut les activités en Nouvelle-Zélande et dans 13 îles du Pacifique, ainsi qu'un appui additionnel en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

³ Appuie les activités en Mongolie.

⁴ Inclut le Bureau du Coordinateur régional qui appuie 12 pays de la sous-région.